

La Luciole du Centre



Revue Régionale d'Éducation à l'Environnement

N°2

édito

Vous avez très bien accueilli le n°1 de la Luciole à en juger vos nombreux retours d'encouragement. Soyez en tous remerciés.

Si les pouvoirs publics en arrivent à parler aujourd'hui d'Education à l'Environnement, nous pensons, acteurs de terrain depuis longtemps, y être modestement pour quelque chose. Certes nous ne revendiquons pas le meilleur savoir, ce serait contraire à notre philosophie basée sur la remise en question, mais nous pensons avoir notre "mot à dire" dans les perspectives ministérielles qui s'annoncent. Allons donc à la rencontre de ces institutions.

De plus en plus de sujets environnementaux interpellent l'opinion publique dont le journal télévisé s'en fait régulièrement l'écho. Malheureusement, cette puissance médiatique, influe sur l'opinion publique qui en tire souvent des affirmations hâtives, sans le recul nécessaire. Nous ne pouvons cautionner ce principe et devons continuer d'affirmer encore plus haut que l'écologie se vit d'abord sur le terrain, les médias étant un excellent vecteur pour les évoquer. Ces sorties sur le terrain, vivantes, avec leurs lots de surprises, d'émerveillements, de sensations, enrichissent bien mieux notre relation au monde.

Alors toutes les associations vous invitent à sortir pour vivre dans un environnement qui ne ressemblerait pas à une grande poubelle que nous remplissons chaque jour. Nous ne souhaitons pas être alarmiste ou apparaître comme des "donneurs de leçon" mais désormais chaque minute compte pour léguer aux générations futures, une planète dans un état respectable.

Par milliers... à vous de trier ! ■

Nicolas Gagnon
Co-président chargé de la Communication
du GRAINE Centre

...Les Déchets, il y a une vie avant et après le tri...

Encore et encore des poubelles, elles ne cessent de se produire, de se reproduire prenant toujours plus de volume, elles font "désordre dans le paysage" et leur gestion est de plus en plus coûteuse. Peut-on inverser le phénomène ou, du moins, le maîtriser ?

Plus de 80 % de la population française est desservie par un dispositif de collecte sélective des déchets (Source : Eco-Emballage 2002). Combien de personnes font les gestes quotidiens ? Comment "inciter et installer cette logique" à l'ensemble d'une famille sans susciter un débat de fond ?

Le travail de communication, d'animation et d'éducation a été transmis aux collectivités en charge des déchets. Ces dernières ont pris leurs responsabilités en créant elles-mêmes leur service d'animation ou en déléguant cette mission à une structure existante parfois associative. Les enseignants prennent souvent le sujet à bras le corps et s'engagent dans une démarche active de sensibilisation aux déchets.

Et vous ?

L'éducation aux déchets ne s'arrêtera pas au tri. Les notions de réduction de la poubelle, de ressource des matières premières, de sciences du recyclage et de la fabrication des produits doivent être intégrées au projet. Transversal, c'est le mot pour bien comprendre la chaîne ; et acteur, celui pour faire prendre conscience de l'importance de cette question. Le dossier "Déchets, n'en jetons plus !" de ce numéro vous invite, sans prendre de gants, à plonger dans l'univers des déchets. ■

Pour en savoir plus, voir dossier pages 6 à 9

Dossier

Les Déchets, n'en jetons plus!

Page 6



SOMMAIRE

De la leçon de chose à l'éco-citoyenneté... 2

Ils nous interpellent... 2

Infos juridiques :

Déchets, ce n'était pas la loi ultime... 3

Les Chambres de Métiers de la région Centre au service de l'environnement... 3

Les réseaux départementaux... 4

Monter son projet... 5

DOSSIER :

Les Déchets, n'en jetons plus !... 6

L'envoi de la Luciole : L'Italie... 10

Libre cours... 11

Quiz de la Luciole... 12

De la leçon de chose à l'éco-citoyenneté,

Sur les bancs de la communale, nous avons peiné devant les pétales, sépales ou étamines du bouton d'or récoltés au fond de la cour de l'école.

Nous avons dessiné, nommé, les composantes de la fleur et appris les dénominations pour les retenir et réciter le lendemain. Même chose avec la coccinelle et quelques autres spécimens de la nature, d'ici ou d'ailleurs, et le programme était bouclé. Bien sûr, nous regardions des fenêtres de nos écoles de campagne, les rassemblements d'hirondelles au moment de la rentrée des classes, mais sans nous interroger sur le pays lointain de leur destination. C'était l'automne, elles en annonçaient la venue et c'est tout. L'eau de la fontaine au bord de ma maison venait d'une source des puits, inondant de sa fraîcheur les prés en contre bas et allait se perdre dans quelque marécage au bord de la rivière. Elle était comme le soleil, inépuisable, gratuite, abondante et claire. Comment aurais-je pu imaginer, du fond de l'insouciance de mes dix ans, que les hirondelles et l'eau allaient devenir des trésors, objets de toute notre attention. C'est surtout après 1968 que va se développer

l'intérêt pour la nature, pas pour ce qu'elle peut rapporter, mais pour ce qu'elle est. Cet intérêt, en plein développement, va se manifester de diverses façons : Ici, on ouvre un chantier de jeunes pour réhabiliter un site, là on organise un camp scout pendant lequel on va nettoyer un cour d'eau... Pendant ce temps, les québécois ouvrent des centres d'interprétation de la nature. L'école sort de la classe. En France aussi, puisque commencent à s'implanter des centres permanents d'initiation à la nature. Ils connaissent un franc succès et pourtant les séjours de sensibilisation qu'ils organisent vont paraître insuffisants à bon nombre d'éducateurs : découvrir, comprendre, c'est bien, agir c'est encore mieux. C'est vers les années 90 que les pouvoirs publics, à travers 4 ministères principaux, se mobilisent (Education, Jeunesse et Sports, Environnement et Agriculture) pour élaborer des opérations soutenues financièrement et qui aboutissent à de véritables projets d'action. A l'initiative des collectivités territoriales, vont naître des opérations telles que : 1000 défis pour ma planète, à l'école de la forêt, les journées ou

le printemps de l'environnement... Certaines opérations comme "un lycéen, un arbre" naissent de la volonté régionale, d'autres, comme beaucoup de manifestations autour de la Loire, sont à l'initiative de municipalités. Dans le même temps, le champ des préoccupations s'est élargi, de la compréhension de la nature, les éducateurs ont investi le domaine de l'eau et sa gestion, des énergies, de l'air, des déchets, tels sont les nouveaux enjeux de l'éducation à l'environnement. L'éco-citoyenneté est introduite à l'école en 1995 et bientôt l'étude de l'environnement fera partie des programmes scolaires. Pendant ce temps s'élabore la charte de l'environnement adossée à la constitution. En 30 ans l'éducation à l'environnement a fait des bonds de géants. Le nombre d'emplois liés à cette activité professionnelle a explosé, mais cela suffira-t-il à inverser les comportements ? ■

Solange Matheron,
Co-Présidente du GRAINE Centre, Responsable
pédagogique au Domaine de Chambord

Ils nous interpellent...



"Un rôle magique inventé par la révolution française, c'est celui d'Instituteur"

Une question : Pourquoi dans un système qui s'appelle l'Education Nationale parle-t-on d'enseignant plutôt que d'éducateur ? "Eduquer" vient d'un composé latin *ducere* (conduire), "instruire" d'un composé de *struere* que l'on connaît par le mot "structure". Conduire les enfants vers leur âge adulte, organiser leur relation avec le monde, avec les autres, avec la société, c'est en effet l'objectif. Mais c'est autant la famille que l'école qui s'en charge, bien ou mal. Quant à enseigner, c'est plutôt un moyen. Le moyen essentiel pour instruire et pour éduquer, c'est donner, transmettre les connaissances, ce qui suppose qu'on les possède et qu'on les maîtrise. Cela suppose donc une profession et des méthodes. La bonne volonté et l'affection maternelle et paternelle n'y suffisent pas toujours. "Enseigner", étymologiquement, c'est "faire connaître par les signes". Lorsque quelqu'un vous demande la route à suivre pour aller quelque part, vous lui donnez les signes nécessaires, des mots ou bien un geste qui montre la bonne direction ; en un mot vous renseignez. Enseigner, renseigner, il s'agit

toujours de signifier, de désigner, de donner les signes et la manière de s'en servir. Par exemple, apprendre à lire et à écrire, ou à se servir de ces signes d'origine arabe que sont les chiffres sans lesquels on a du mal à calculer. Ceux et celles qui en sont chargés, les profs, ne professent plus guère, professeur ayant désigné celui qui déclare être expert en la matière, qui professe sa qualité de maître, on n'a pas forcément besoin de maîtres et seigneurs mais plutôt d'enseignants. Un rôle magnifique inventé par la révolution française c'est celui d'instituteur, celui qui plaçait les enfants dans l'institution de la république. C'est le système de l'école publique et laïque qui fut l'occasion de parler d'enseignant, auparavant, on ne connaissait qu'un emploi de cet adjectif, l'église enseignante. On attend des enseignants qu'ils enseignent mais pour cela il faut peut-être leur donner à eux aussi de bons signes. ■

Alain Rey
(Chroniqueur sur France Inter)
Extrait de
"Le mot de la fin" sur
France Inter



"L'initiation par contact direct avec la nature s'impose en priorité"

Les multiples défis liés à la dégradation rapide de notre environnement exigent une prise de conscience généralisée et un effort éducatif sans précédent. Celui-ci doit débiter dès la maternelle. L'initiation par contact direct avec la nature s'impose en priorité. Les enfants doivent pouvoir très tôt se familiariser avec le monde des plantes et des animaux mais aussi avec les grands thèmes touchant à la protection de la planète. Ils ne manqueront pas, comme on l'a souvent constaté, de communiquer la sensibilité ainsi acquise à leurs parents. Nous suggérons que des jardins jouxtent toutes les maternelles, faisant des jardins d'enfants de vrais jardins pour les enfants. Les pédagogues savent que ce qui est acquis pendant la petite enfance l'est généralement pour toute la vie. Bien entendu, ce processus éducatif devra être poursuivi durant toutes les études et dans tous les cycles de formation si nous voulons former des éco-citoyens responsables et capables d'affronter avec courage et compétence les multiples périls écologiques qui nous menacent. Un tel effort mobilisant des moyens importants est nécessaire si nous voulons laisser aux générations futures "la terre en héritage" ? ■

Jean Marie Pelt
Président de l'Institut Européen de l'Ecologie
Professeur Emérite de l'Université de Metz

Infos juridiques

Déchets, ce n'était pas la loi ultime
La loi du 13 juillet 1992 modifiant la loi du 15 juillet 1975 sur l'élimination des déchets et la récupération des matériaux s'était donnée dix ans pour moderniser la gestion des déchets en France et notamment mettre un terme à l'enfouissement des déchets bruts. Depuis le 1er juillet 2002, les installations d'élimination des déchets par stockage ne sont en effet sensées accueillir que des déchets dits "ultimes". Face au non-respect de cette échéance, c'est en jouant sur la définition du déchet ultime que les pouvoirs publics s'abritent pour l'instant d'une mise en cause de leur responsabilité. Selon le code de l'environnement, est un déchet "tout résidu d'un processus de production, de transformation ou d'utilisation, toute substance, matériau, produit ou plus généralement tout bien meuble abandonné ou que son détenteur destine à l'abandon."

"Est ultime un déchet, résultant ou non du traitement d'un déchet, qui n'est plus susceptible d'être traité dans les conditions techniques et économiques du moment, notamment par extraction de la part valorisable ou par réduction de son caractère polluant ou dangereux." Avec sagesse, le législateur avait décidé d'utiliser une définition soulignant le caractère relatif et évolutif des déchets ultimes. Leur qualification juridique évolue donc selon les avancées scientifiques et techniques et le coût financier des traitements. Un manque de volonté politique du moment pour organiser localement une gestion satisfaisante des déchets ne saurait par contre être assimilé à des conditions ne permettant pas un traitement des ordures brutes... Souhaitons que la nouvelle loi sur les déchets annoncée courant 2004 incite plus radicalement à la réduction et au recyclage des déchets, pour ne laisser place en aval qu'aux déchets véritablement ultimes c'est à dire inévitables, non valorisables et dépollués. ■

Patrice Devineau

Les Chambres des Métiers de la région Centre au service de l'environnement

L'environnement constitue aujourd'hui un élément clef dans la gestion d'entreprises et de l'artisanat. C'est ici qu'intervient le service environnement de la Chambre de Métiers, interlocuteur principal de l'artisanat qui s'engage en faveur du développement durable.



Un établissement public administratif

La Chambre Régionale de Métiers, établissement public administratif géré par les artisans, est reconnue par l'arrêté du 27 janvier 1987. Secteur économique important, l'artisanat représente, pour la région, 32 920 entreprises, 114 000 actifs et près de 16 000 créations d'emplois de 1995 à 2002. Tout artisan trouve dans ces structures un interlocuteur qui le conseille, le forme et l'informe. D'autre part, des missions d'aide à la création, au développement et à la promotion des entreprises sont menées, tout en restant un organe représentatif auprès des pouvoirs publics.

Les missions environnementales

La mission générale des Chambres de Métiers de la région Centre est de définir et de mettre en œuvre une politique en faveur des artisans et de leurs métiers. Depuis plus de 8 ans, elles s'engagent dans le domaine de l'environnement et ont mis en place un service

spécifique. Les actions menées par ce service sont de trois types :

L'information

Information au créateur d'entreprise (18 000 créateurs par an), rédaction d'articles au sein des journaux à destination des artisans, réunions d'information sur des thèmes variés (évolution de la réglementation, mises aux normes, filières déchets...).

Le conseil individuel

Réalisé à distance ou "in situ", il est d'ordre divers (diagnostics pour mise aux normes d'installation ou de transmission d'entreprise, dossiers ICPE, financement...).

L'action collective

Il s'agit généralement de permettre une meilleure gestion des déchets liquides et solides par la création de filières adaptées ou l'amélioration de filières existantes. ■

Julien Labbé
D'après une interview de Monsieur Hervé BOIVIN,
Chambre Régionale de Métiers de la région Centre



| CHARTRE | DATE | NOMBRE | COMMENTAIRES |
|------------------|------|----------------|--|
| PRESSING PROPRE | 1998 | 206 | Collecte en porte-à-porte des boues de perchloréthylène. |
| DÉCHÈTERIES | 1999 | 200 | Les déchèteries publiques constituent une filière de proximité performante pour les petites quantités de déchets, moyennant une contribution financière des entreprises. |
| RELAIS VERT AUTO | 2000 | 100/2880 | Collecte en porte-à-porte de l'ensemble des déchets et accueil des huiles et batteries des particuliers. |
| IMPRIM'VERT | 2000 | 46 | Collecte en porte-à-porte des déchets toxiques (révélateurs, fixateurs, boîtes d'encre, solvants...) et réduction à la source de la production des déchets. |
| COULEUR NATURE | 2002 | 4 fournisseurs | Apport volontaire de déchets de peinture chez le fournisseur. |
| REFLEXNATURE | 2003 | 65 | Collecte en porte-à-porte des chimies usées (révélateurs, fixateurs, bains de blanchiment). |

Les services environnement

Chambre de Métiers du Cher
40 rue Moyenne - BP 249 - 18005 Bourges cedex
Tél : 02 48 69 70 71 - Fax : 02 48 69 70 69
Monsieur Régis MAUTRE - r.mautre@cm-bourges.fr

Chambre de Métiers d'Eure et Loir
24 boulevard de la Courtille - 28000 Chartres
Tél : 02 37 91 57 00 - Fax : 02 37 35 38 25
Madame Véronique JOBARD
veronique.jobard@cm-28.fr - Tél : 02.37.91.57.21

Chambre de Métiers de l'Indre
18 rue Henri Devaux - BP 296
36006 Châteauroux cedex
Tél : 02 54 08 80 00 - Fax : 02 54 08 80 08
Monsieur Rémy FAGUET
r.faguet@cm-indre.fr - Tél : 02.54.08.80.05

Chambre de Métiers d'Indre et Loire
36-42 route de Saint Avertin - 37200 Tours
Tél : 02 47 25 24 00 - Fax : 02 47 28 40 68
Monsieur Jean VERNAT
jvernat-se@cm-tours.fr - Tél : 02 47 25 24 50

Chambre de Métiers du Loir et Cher
16 rue de la Vallée Maillard - 41018 Blois cedex
Tél : 02 54 44 64 00 - Fax : 02 54 78 92 75
Madame Corinne BRETON
cbreton@cm-blois.fr - Tél : 02 54 44 65 81
Monsieur David REINGER
dreigner@cm-blois.fr - Tél : 02 54 44 65 16

Chambre de Métiers du Loiret
11 rue de la Bretonnerie - BP 2249
45012 Orléans cedex 1
Tél : 02 38 62 09 22 - Fax : 02 38 54 66 76
Mademoiselle Florence TALPE
f.talpe@cm-loiret.fr
Tél : 02 38 62 99 94

Chambre Régionale de Métiers du Centre
30 faubourg de Bourgogne
BP 24 - 45015 Orléans Cedex 1
Tél : 02 38 68 03 32
Fax : 02 38 68 01 07

Service Environnement
Monsieur Hervé BOIVIN
h.boivin@crm-centre.fr
Mademoiselle Soazig LECALVEZ
s.lecalvez@crm-centre.fr

Les réseaux départementaux d'Education à l'Environnement

Bilan d'actions pour l'une, et projets communication pour l'autre, les commissions départementales du GRAINE Centre sont de plus en plus dynamiques et restent ouvertes à toutes nouvelles structures.

REE₃₇'Action

Le Réseau d'Education à l'Environnement d'Indre et Loire (REE 37) a réussi cette année à toucher près de 470 personnes. L'implication de 23 associations ou structures a permis l'aboutissement d'un projet de sensibilisation à l'environnement autour de 3 actions principales.

Ainsi, le 15 octobre, des animateurs nature ont rencontré une centaine d'enseignants au Centre Départemental de Documentation Pédagogique de Tours. De nombreux échanges ont ouvert des discussions sur cinq thèmes d'Education à l'Environnement (l'aménagement de la ville, les animaux, les déchets, l'eau et la flore) et la perspective de partenariats sur de futurs projets.

Le 17 et 18 octobre, au Muséum de Tours, dans le cadre de la Fête de la Science, 3 associations ont fait découvrir au grand public (250 personnes) les liens qui existent entre la Science et l'Environnement.

Enfin, le 25 octobre, l'opération "Faites bon ménage avec la Loire, la connaître, la protéger, la nettoyer" a permis à 120 personnes de jouer pour découvrir ou redécouvrir la Loire, et de s'impliquer activement dans la protection de la nature en nettoyant les bords du fleuve.

Sur les sites de l'île de Bondésir à Montlouis-sur-Loire et l'île d'Or à Amboise, le public, composé



essentiellement de familles avec des enfants, d'étudiants et d'individuels, a suivi un parcours ludique, organisé par 14 structures du réseau. Lors de cet après-midi, environ 4 m³ de déchets divers ont pu être sortis du fleuve.

Une vingtaine d'écocitoyens sont venus de Tours en bus. Tout au long du trajet, le commentaire d'un spécialiste local a permis de découvrir le paysage ligérien. Bonne humeur et sensibilisation à l'environnement étaient au rendez vous en cet après-midi ensoleillé d'octobre. ■

Contact : maison.loire@wanadoo.fr
ou 02 47 50 97 52



REE₄₅'Union

Lors de la réunion du Réseau d'Education à l'Environnement du Loiret (REE 45), à Orléans, le 18 novembre dernier, les membres présents ont repris les travaux entamés précédemment et travaillé sur les orientations 2004 avec pour priorité la réalisation du document de communication pour les classes d'environnement sur les thématiques Eau, Végétal et Economies d'Energie.

Dans un premier temps, une base de données interne doit être réalisée et la participation active des structures du département clairement validée.

Pour cela, la fiche d'identification, élaborée l'année dernière, a été finalisée et va être adressée à tous les membres du réseau.

De plus, un appel est lancé auprès des structures départementales intervenant sur ces thématiques afin de confirmer leur participation et de définir leur engagement dans le dispositif.

Pour toute demande d'information complémentaire, vous pouvez écrire à ree45@grainecentre.org ■

Zoom

Le FNDVA, ça va, ça vient...

Qu'est ce que le FNDVA ?

Le Fonds National pour le Développement de la Vie Associative, créé par la loi n° 84-1208 du 29 décembre 1984, verse des subventions aux associations, en vue de favoriser le développement de la vie associative. Ses domaines d'intervention concernent soit des actions de formation tournées vers la conduite du projet associatif, au bénéfice des bénévoles, responsables élus, responsables d'activités ou adhérents appelés à prendre de nouvelles responsabilités associatives, soit des expérimentations, soit enfin des études réalisées par des associations.

Quel avenir pour le FNDVA ?

Le "FNDVA" a pris à l'origine la forme d'un compte d'affectation spéciale alimenté par un prélèvement sur les recettes du pari mutuel urbain (PMU). La loi organique du 1er août 2001 relative aux lois de finances subordonne le maintien de comptes d'affectation spéciale à l'existence d'une relation directe entre les recettes qui les alimentent et les dépenses concernées. Cette relation n'existant pas en l'espèce, les crédits correspondants aux ressources du FNDVA telles qu'évaluées dans la loi de finances 2003 (8,2 millions d'euros) ont été inscrits dans le projet de loi de finances pour 2004 au budget du ministère de la Jeunesse et de l'éducation nationale sur un article spécifique.

Concrètement, quels changements pour les associations ?

La modification intervenue a un caractère purement technique. Elle n'entraîne aucun changement pour les associations utilisatrices. En particulier, le caractère paritaire et interministériel de la gestion des crédits sera maintenu. Un projet de décret prévoit en effet la création d'un conseil du développement de la vie associative et de la formation des bénévoles composé de vingt deux membres, onze représentant des administrations et onze des associations. Une expérience de déconcentration est menée dans deux régions. Compte tenu de ses résultats positifs, la généralisation de la déconcentration devrait intervenir prochainement. ■

Monter son projet d'EE

Eco-Parlement des Jeunes

Eco-Emballages et le Réseau Ecole et Nature lancent un nouveau programme de sensibilisation à l'environnement. L'Eco-Parlement des Jeunes. Ce projet va permettre à des classes développant des projets sur l'environnement de prolonger leurs réflexions pour participer à l'écriture collective d'un Livre blanc pour l'environnement.

Ce projet se décline à deux échelles :

- **une échelle nationale** : l'Eco-Parlement des Jeunes concerne 26 classes de CM1 ou CM2. La coopération aboutira à un Livre Blanc pour l'Environnement sur les thématiques de l'air, l'eau, la nature et les déchets. Il sera remis par une délégation d'enfants à des Parlementaires lors d'une rencontre à Paris, certainement à l'Assemblée Nationale, le mercredi 9 Juin 2004.

- **une échelle européenne** : l'Eco-Parlement Européen des Jeunes concerne 26 groupes de jeunes de 13 à 15 ans, niveau 4^{ème} ou 5^{ème}. Le Livre Blanc Européen pour l'Environnement abordera les thèmes de l'air, l'eau, l'énergie, l'alimentation et les déchets. 110 groupes d'enfants provenant de

11 pays européens ou souhaitant intégrer la CEE participeront à son écriture. Il sera remis par une délégation de jeunes à des Parlementaires européens lors d'un congrès réunissant Eco-Emballages et ses 17 homologues européens, à Berlin en Septembre 2004.

Deux sites Internet ont été conçus pour permettre aux groupes de présenter leurs projets, de participer à des forums de discussion sur leurs thèmes de travail et d'écrire collectivement les Livres Blancs.

Pour les classes de collège : www.eyep.info (eyep= european youth eco parliament)

Pour les classes de primaire : www.livreblanc.info

Participer à ce projet donne la possibilité aux classes de pratiquer une pédagogie innovante reposant sur le travail de groupe, la négociation, la concertation et le débat qui sont les garanties de l'apprentissage de la démocratie. C'est également l'opportunité de s'ouvrir à une dimension nationale ou européenne. ■

Véronique Lapostolle, Réseau Ecole et Nature
veronique.lapostolle@ecole-et-nature.org

Envie d'Agir : Deuxième édition



Le concours à projet est ouvert aux jeunes de 11 à 28 ans pour tous types de projets dont la protection de l'environnement, l'éducation à l'environnement, le développement durable... Avis aux motivés !

Les porteurs de projets sont invités à prendre contact avec le correspondant Envie d'agir à la direction départementale de la Jeunesse et des

Sports de leur département. Ils peuvent également consulter le site Internet www.enviedagir.fr pour avoir des informations et des conseils. De plus, le site propose une base de données qui recense de nombreuses actions et associations dans le domaine de l'environnement. Un numéro de téléphone est ouvert pour répondre aux questions : 0 825 090 630. Le concours régional aura lieu en juin. N'attendez pas le printemps pour préparer vos projets ! ■

Jeunes Reporter pour l'Environnement

Donner aux collégiens et lycéens les moyens de comprendre les problématiques environnementales, locales et globales, de les expliquer à un large public : tel est le but de "Jeunes reporters pour l'environnement", campagne de la Fondation pour l'Education à l'Environnement (FEE).

Cette campagne met à la disposition des enseignants une gamme d'outils pour construire des projets éducatifs autour du reportage de terrain, du questionnement sur l'environnement et de l'utilisation des nouvelles technologies.

Au niveau local

Les jeunes reporters travaillent sur des problématiques de développement durable autour de six thèmes : Agriculture, Déchets, Eau, Energie, Littoral et Villes. Ils partent enquêter dans leur région auprès des acteurs impliqués dans leur enquête : entreprises, collectivités locales... Leur objectif est de communiquer les résultats de leur enquête au public par une approche journalistique (rédaction d'articles, prises de photos...).

Le concours du film environnement

La campagne Jeunes Reporters a lancé, en partenariat avec la chaîne Planète Future, la 2^{ème} édition du concours du film environnement.

Les participants ont rédigé, selon la trame proposée, un script scénario traitant d'une problématique environnementale et l'ont

renvoyée le 8 janvier dernier. Les scénarios sélectionnés seront tournés par les réalisateurs de Planète Future et les films diffusés sur cette même chaîne lors d'une semaine spéciale. Le palmarès sera annoncé sur le site français www.jre.free.fr

Au niveau International

Grâce aux outils du programme développés sur le site Internet, les plus motivés peuvent créer des équipes internationales avec d'autres jeunes travaillant sur le même thème dans l'un des 17 pays du réseau. La collaboration en équipe se déroule via Internet (www.youngreporters.org) par des outils de travail à distance. D'autres outils sont mis à leur disposition sur leur site web qui fonctionne comme une véritable agence de presse.

En fin d'année, des prix viennent récompenser les meilleurs reportages par l'organisation d'un grand prix de l'article et de la photo.

De plus, chaque année des missions de reportage emmènent des jeunes Reporters sur le terrain. ■

Plus d'infos :

Fondation pour l'Education à l'Environnement

26, avenue du Maine - 75015 Paris

Tel : 01 45 49 40 50

E-mail : jre.fee@wanadoo.fr

Site français : www.jre.free.fr

Les Déchets, n'en jetons plus !

De plus en plus de déchets, des emballages toujours plus nombreux et des poubelles qui débordent. L'éducation aux déchets est une nécessité aujourd'hui. De nombreuses associations, des institutions et collectivités travaillent pour faire comprendre aux enseignants et animateurs l'intérêt de travailler sur ce thème. Ne jetez pas ce dossier, et attardez-vous dessus, l'avenir de notre planète dépend, entre autres, de ce que nous ferons de nos déchets.

Des déchets traités proprement :

A Val-Eco (syndicat mixte de collecte et de traitement des déchets du Blaisois) on ne badine pas avec l'environnement.

Dans le centre de traitement et de valorisation situé à Blois, construit et géré par la société Arcante, près de 80 000 tonnes de déchets y sont traités comme des "rois" !

Qui se plaindrait aujourd'hui de voir pousser des usines modernes intégrant à la fois : un centre de tri, un incinérateur respectant l'environnement et la production d'électricité en découlant ! Pas grand monde et surtout pas Daniel Viora Directeur de Val-Eco depuis dix ans. L'usine d'incinération située sur la commune de Blois a été érigée en 1997, date de la première pierre. En fait dès 2 000 le traitement a commencé. Ce sont désormais 52 communes adhérentes à Val-Eco qui font traiter 35 000 tonnes de déchets par an. Plus que la technique c'est la vision du gestionnaire qui est intéressante : "Cette usine est très moderne : on s'est de suite conformé aux règles de la directive européenne environnementale, draconienne dans le domaine de traitement des fumées. C'est pourquoi notre installation pour les traiter est très efficace".

"Cette usine qui renferme le centre de tri des déchets recyclables, l'incinérateur des ordures ménagères et la production énergétique est une des plus performantes en France" se félicite le Directeur. Pas de doute, la communication aussi fait partie de ses priorités : "Une animatrice sensibilise les scolaires et informe le grand public sur ces questions". "J'interviens à tous les niveaux scolaires en classe directement. A l'aide d'outils pédagogiques adaptés, j'explique l'intérêt du tri et du recyclage de nos déchets pour la protection environnementale. J'espère qu'ils seront de bons écocitoyens" explique Agnès, l'animatrice en question qui a sensibilisé près de 3 000 jeunes cette année (de la maternelle au collège).

Il faut que tout le monde s'y mette !

On a constaté récemment que les Français comprenaient mal l'augmentation significative des tarifs dans ce domaine. Mais cette incompréhension émane peut être, voire sûrement, du manque d'information. Une usine de traitement des déchets, comment ça marche ? Combien cela coûte ? Pourquoi dépenser autant ? Même si ces questions peuvent apparaître d'un autre âge pour certains, il est peut être nécessaire pour d'autres de savoir les raisons d'une telle facture. Assurément la préservation de l'environnement a un prix ! Tout le monde est-il prêt à le payer ? En tous cas, Daniel Viora est clair sur ce sujet : "Nous avons fait des efforts considérables en matière de rejet dans l'air et notre usine tourne presque à plein régime. Ces efforts environnementaux, il faudrait aussi les retrouver dans le secteur de l'automobile par exemple, un des plus pollueurs". En un mot, les opérateurs de traitement de déchets n'ont pas ou plus de leçon à recevoir. Pour s'en convaincre, il vous suffit de visiter une usine. Rassurez-vous pas besoin de mettre vos bottes ni votre masque ! ■



Observatoire Loire



Interview de Alain Boudard,

Délégué Régional de l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie)

L'ADEME, Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie, est une des structures incontournables en matière de déchets. Quelle est la part consacrée à l'éducation ? Entretien avec le Délégué Régional de l'ADEME pour en savoir un peu plus.

La Luciole : L'ADEME est présente dans le domaine de l'éducation aux déchets, pouvez-vous nous préciser quelles sont vos principales actions ?

Alain Boudard : L'Agence De l'Environnement et la Maîtrise de l'Energie s'est dotée d'un programme d'action en faveur de l'Education à l'Environnement. Elle a, en région Centre, conclu des conventions avec les principaux acteurs de l'Éducation à l'Environnement : le Centre Régional de Documentation Pédagogique (SCEREN-CRDP), le GRAINE Centre, Nature Centre, l'Union Française des Consommateurs (UFC) et l'Association Départementale d'Information sur le Logement (ADIL). Elle met à leur disposition des outils pédagogiques et des documents d'information dont certains sont téléchargeables directement sur son site Internet. Elle participe également, avec eux, à la conception d'outils ou d'expositions.

La thématique des déchets a donné lieu, ces dernières années, à la création de différents types d'outils, destinés aussi bien à un public scolaire qu'au

grand public, parmi lesquels : le jeu "Détri'tout", le programme pédagogique "Rouletaboule", la "Poubelle à Boules", l'exposition "Réduire mes déchets", les CD-ROM "Que deviennent les déchets" ainsi que des plaquettes d'information.

L.L. : Avec les réductions budgétaires en cours, que va devenir la part de l'ADEME consacrée à l'éducation ?

A.B. : L'ADEME continuera, en 2004, à soutenir, au même niveau, l'action en faveur de l'Éducation à l'Environnement en mettant à disposition du monde éducatif et des associations des outils pédagogiques et des documents d'information.

L.L. : Quels sont les autres domaines pour lesquels l'ADEME mène des actions d'éducation ?

A.B. : L'ADEME mène des actions d'Éducation à l'Environnement dans tous ses domaines de compétences institutionnelles : la qualité de l'air, les transports et la maîtrise de l'énergie. Parmi les nombreux outils et actions de l'ADEME, l'exposition "Théo et Léa", conçue en partenariat avec EDF,

sensibilise de manière ludique les petits aux économies d'énergies. Dans le domaine de l'air et des transports, l'ADEME contribue, avec ses partenaires, à sensibiliser les jeunes et les adultes aux modes de transport autres que la voiture sur les petites distances, notamment lors de la journée "Marchons vers l'école". Pour les plus grands, l'ADEME édite des guides pratiques sur différents thèmes touchant notamment aux économies d'énergie, aux transports et aux éco-produits.

L.L. : Durant l'année 2003, pouvez-vous nous donner un chiffre sur la participation de l'ADEME aux projets scolaires ?

A.B. : L'ADEME Centre a participé, en 2003, à 88 projets scolaires, principalement sur le thème des déchets et des économies d'énergie. ■

ADEME

Délégation Centre
22 rue Alsace Lorraine
45058 Orléans cedex 1
Tél : 02 38 24 00 00 - Fax : 02 38 53 74 76
ademe.centre@ademe.fr - www.ademe.fr/centre



Déchets : Quelles actions en milieux scolaires ?

Les collectivités locales informent et sensibilisent des publics dans le domaine des déchets. Témoignage et exemple de partenariat entre écoles et collectivité...

Témoignage de Sandy Goll, ambassadrice du tri à la Communauté d'Agglomération d'Orléans (45).

En ce qui concerne la sensibilisation "théorique", j'essaie d'amorcer le sujet avec des notions de respect de l'environnement, les élèves ont souvent des exemples qui les ont marqué... Le débat est alors lancé et quelque soit l'âge des publics concernés, on arrive à des réflexions assez pertinentes.

J'aborde les déchets en prenant des exemples concrets connus du quotidien des enfants, on part alors à la découverte des familles de déchets...

La théorie est généralement complétée par des activités ludiques comme "la pêche à la ligne d'emballages" ce qui permet d'apprendre les consignes de tri, avec des ateliers pour apprendre à fabriquer du papier recyclé ou enfin, créer des sculptures à partir d'emballages collectés par les enfants.

"On ne doit pas jeter de déchets dans la nature parce que ça peut tuer les animaux (...), les dauphins peuvent s'étouffer avec des sacs plastiques... et s'il y a plus d'animaux, un jour, il y aura plus d'hommes" nous dit Kenan un élève de la classe.

Mr AMBOISE, enseignant de CE₁/CE₂, a prévu d'emmener sa classe visiter l'usine de traitement des ordures ménagères.

Les enfants se sentent vraiment concernés par les problématiques environnementales, et sont de très bons intervenants, à leur tour, quand il s'agit d'éduquer leurs parents...

Pour Camille, c'est une évidence : "Un jour quelqu'un a voulu jeter une cigarette par terre et je lui ai dit que ça n'était pas bien car ça pollue." ■

Merci à Kevin, Noël, Léa, Kenan et toute la classe de Mr Amboise, enseignant à l'École René Ferragu de Fleury les Aubrais (45)



Durant l'année scolaire 2002-2003, le SICED du canton d'Amboise (Syndicat Intercommunal pour la Collecte et l'Élimination des Déchets) en Indre et Loire (37) a proposé aux écoles élémentaires de ses communes un programme pédagogique diversifié sur le thème des déchets.

Objectif : Sensibiliser les scolaires aux enjeux environnementaux de la gestion des déchets, et plus particulièrement au tri sélectif.

Démarche : Le projet, présenté aux directeurs d'écoles en réunion de préentree, par l'intermédiaire de l'Inspection de l'Éducation Nationale, se déclinait en plusieurs animations au choix :

- Une animation avec le programme pédagogique Rouletaboule, l'outil de référence en matière de déchets : il s'agit d'une malle contenant des jeux et ateliers pédagogiques sur les déchets abordés sous différents angles : nuisances, cycle de vie des matières, tri, recyclage, consommation... La pédagogie de projet est employée ici et rend les enfants acteurs de leur apprentissage.

- L'acquisition du jeu Détri'tout, jeu de société sur le tri, pouvant également être utilisé comme support en classe.

- La visite du centre de tri, où sont acheminés les emballages triés par les habitants, avant les usines de recyclage (visite finalement annulée pour raison de sécurité).

- La pièce de théâtre "Papy Recyclé et compagnie" jouée par le Barocco théâtre de Saint-Pierre-des-Corps (37).

L'animation Rouletaboule, réalisée en général sur une journée, était préparée et adaptée avec l'enseignant. Ce dernier pouvait profiter de ce point de départ pour approfondir l'action "déchets" et mener un projet à plus long terme (année scolaire).

Aboutissements...

De nombreuses écoles ont répondu à l'appel. Les animations "Rouletaboule" ont effectivement été suivies de projets plus approfondis dans certaines classes : pièce musicale sur le recyclage (voir ci-contre) création d'un Cd-rom sur les déchets, tri à l'école, articles... 3 représentations théâtrales ont enthousiasmé quelques 800 élèves.

Commentaire

Les possibilités d'activités et d'approches sur le thème des déchets sont multiples et variées. La pédagogie de projet est adaptée, à condition toutefois d'y consacrer le temps nécessaire pour se l'approprier. Ainsi, les enfants deviendront acteurs dans leur vie quotidienne. ■

Interview de Mesdames Bruchet et Bailleul



"Les enfants ont un autre regard sur la poubelle"

Suite à une sensibilisation sur le thème des déchets avec le programme pédagogique "Rouletaboule" par le SICED, les élèves de l'école Ambroise Paré à Amboise (37) ont choisi de prendre le recyclage comme thème du spectacle musical de fin d'année scolaire 2003. Mesdames Bruchet et Bailleul, respectivement Directrice et Enseignante de l'École, témoignent de cette expérience.

La Luciole : En quoi consistait le projet de spectacle musical ?

Mme Bruchet et Mme Bailleul : Le spectacle musical avait été défini en début d'année comme aboutissement des interventions musique, menées par Guillaume Dumont. Nos quatre classes, de CP à CM₂, y ont participé. L'histoire, écrite par les élèves de CM₂ raconte le voyage de Tom, à la recherche de son ami extra-terrestre Gloop, sur la planète "Sélectik". Sur chaque continent qu'il traverse, Tom découvre le recyclage de différents matériaux, pour finalement s'apercevoir que "à Sélectik tout se recycle". Ce sont les élèves qui ont choisi le thème du recyclage, suite à l'animation du SICED, avec le programme pédagogique Rouletaboule, auquel les enfants ont été très sensibles. Les décors et costumes ont ainsi été conçus à partir d'objets récupérés.

L.L. : Quel est l'impact du travail sur les déchets ?

M.B. : Les enfants ont un autre regard sur la "poubelle". Ils ont compris les enjeux du tri sélectif, et peuvent être des relais auprès de leurs parents. L'école va aussi se mettre au tri des papiers pour prolonger l'action.

L.L. : Comment aborder le thème des déchets à l'école ?

M.B. : Tout est prétexte à parler des déchets et du recyclage ! Le thème est pluridisciplinaire : sciences, histoire, éducation civique, arts plastiques... Cela peut aussi s'inscrire dans les projets d'école, comme dans la pratique de la lecture ou des débats.

L.L. : Qu'est ce qui vous semble le plus important de transmettre ?

M.B. : Le gros travail est de leur faire prendre conscience que nos ressources ne sont pas éternelles, car le plus difficile pour les enfants est de se projeter dans le futur. Dans ce sens, il nous semble intéressant d'établir un parallèle avec les modes de vie et de consommation dans les pays du Sud. ■

Où se renseigner, comment s'organiser ?

Les numéros, sites ou e-mail incontournables !

Rectorat de l'Académie Orléans – Tours
02 38 79 38 79 - www.ac.orleans-tours.fr

Conseil régional du centre : service environnement
02 38 70 31 63 - www.regioncentre.fr

Direction régionale à l'environnement (DIREN Centre)
02 38 49 91 91 - www.environnement.gouv.fr/centre

Ministère de l'environnement de l'écologie et du développement durable - Direction de la prévention des pollutions et des risques - sous direction des produits et des déchets - 01 42 19 15 51
www.environnement.gouv.fr

Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie - Direction générale de l'énergie et des matières premières - 01 43 19 45 09
www.industrie.gouv.fr

Institut Français de l'Environnement (IFEN)
02 38 79 78 78 - www.ifen.fr

Centre Régional de Documentation Pédagogique (CRDP) 02 38 77 87 77 - www.ac-orleans-tours.fr/crdp

ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) - Agence régionale Centre : 02 38 24 00 00
www.ademe.fr/centre

Autres lieux ressources

La main à la pâte - Activités pédagogiques sur les déchets et l'environnement
www.inrp.fr/lamap/activites/environnement

Produits recyclés - Dès 1999, Eco-Emballages et une dizaine de partenaires réunis au sein d'un comité d'orientation "produits recyclés" ont édité "le catalogue des produits recyclés" (également disponible sur internet) et mis au point un programme de formation destiné aux acheteurs des collectivités locales.
www.produitsrecycles.com

Cercle National du Recyclage - Nombreux liens pour aller encore plus loin - www.cercle-recyclage.asso.fr

LES EMBALLAGES

ECO-EMBALLAGES www.ecoemballages.fr (sites "grand public", "Juniors", et "enseignants") Magazine "Eco junior", pour les 6-12 ans (gratuit)
Direction Régionale ouest : 02 41 22 16 50

ADELPHÉ
01 58 73 84 84 - www.adelpe-recyclage.com

LES EMBALLAGES PLASTIQUES

VALORPLAST - Mallette pédagogique
01 46 53 10 90 - www.valorplast.com

LE VERRE

VERRE AVENIR - Mallette pédagogique
01 42 66 23 88 - www.verre-avenir.org.

LE PAPIER CARTON

REVIPAC - 01 45 79 88 99

LES BRIQUES ALIMENTAIRES

ALLIANCE CARTON NATURE
Opération "Brikado" et "Robin des Briques" pour les scolaires
01 56 69 75 11 - www.alliance-carton-nature.org

L'ACIER

ARCELOR PACKAGING
01 41 25 91 00 - www.arcelorpackagingintl.com.

L'ALUMINIUM

FRANCE ALUMINIUM RECYCLAGE
01 56 28 27 11 - www.france-alu-recyclage.com

Ressources

Voici une liste de ressources (non exhaustive) pour mener des projets en rapport avec les déchets, le tri ou le recyclage. Les organismes cités peuvent très souvent fournir, en plus d'informations, des outils pédagogiques : mallettes, échantillons, expositions, affichettes, vidéos... Certains proposent des programmes spécialement conçus pour les scolaires et leurs enseignants. Pensez aussi à faire appel à la collectivité locale compétente en matière de déchets, et aux associations d'Education à l'Environnement, qui pourront vous proposer des animations !

Outils pédagogiques

Rouletaboule

Ce programme pédagogique est conçu principalement pour les enfants de 8 à 12 ans et a été entièrement renoué en 2002. Désormais, ce programme pédagogique se compose de plusieurs modules pour les enfants de 3 à 14 ans.

On y retrouve des ateliers sur les paysages, matières, collectes, valorisations, filières, trieurs et synthèse, des jeux de rôles, des activités sur la consommation, des expériences, des contes, des jeux sensoriels et beaucoup d'autres activités. Ce programme est délivré avec une formation sur l'utilisation de cet outil, des livrets pédagogiques, un CD-Rom et un abonnement au journal "Geste au Quotidien Info". Réseau Ecole et Nature 04 67 02 25 70



www.ecole-et-nature.org/~gaq

Détri'tout

Jeu ludo-pédagogique sur le tri des déchets (à partir de 8 ans). 02 47 410 555

Recyclons les déchets (Ene mene... Müll)

Ravensburger, 1990, 5 à 10 ans, jeu de société coopératif pour apprendre à recycler les déchets. 02 38 93 67 22

En jeu ma planète (CD-Rom)

Jeu de simulation pour les plus de 12 ans

Que deviennent les déchets

CD-Rom interactif, base de connaissances multimédia pour cycle II et III

Vidéo et CD-Rom

Les poubelles

Paris, CNDP, coll. Images à lire, 1990 (vidéo)
Quinze courts films d'animation permettant d'assister à la métamorphose d'objets de rebut, sortis d'une poubelle magique, en personnage-animal. Ces derniers vivent des aventures très simples et comiques dont on tire la leçon comme une fable de La Fontaine.



1001 Mots et abréviations de l'Environnement et du Développement Durable
Recyconsult, 190 p, 2003, 15 €
ISBN 2-9520542-0-7

À l'heure où les sciences de l'environnement et le concept de développement durable deviennent des repères importants de nos sociétés, il apparaît nécessaire d'en maîtriser le vocabulaire pour mieux cerner les concepts, méthodes et outils. La clarification de ce vocabulaire spécifique est essentielle pour que les termes, terminologies, abréviations, mots et concepts soient accessibles à tous et permettent ainsi une bonne compréhension des experts.

Ouvrages

Guide de projets éducatifs à l'environnement, repères méthodologiques, sélection d'outils pédagogiques, Déchets, maîtrise de l'énergie, qualité de l'air, transports - ADEME - 2003

Guide de projets éducatifs à l'environnement, fruit d'un partenariat entre l'ADEME et les réseaux associatifs d'éducation populaire, de vulgarisation scientifique et d'éducation à l'environnement. Les formateurs, éducateurs et animateurs y trouveront des informations utiles pour élaborer et conduire des projets collectifs. Des outils et dispositifs pédagogiques y sont décrits dans les domaines des déchets, de la maîtrise de l'énergie, de la qualité de l'air et des transports.

Le livre vert des actions locales

Le Kremlin-Bicêtre, IDEAL, 1991
Ouvrage présentant 118 réalisations (sous forme de fiches) dans le domaine de l'environnement de communes, départements ou régions. Gestions locales innovantes.

A l'école des déchets

Vernier (Suisse), WWF Suisse, 1989
Document de sensibilisation aux problèmes des déchets proposant un programme pédagogique basé sur l'observation ; Tri des emballages, récupération de l'aluminium, collecte des piles création d'un composte.

Vieux papiers

Agence nationale pour la récupération et l'élimination des déchets, Boulogne, Transformeurs, 1990
Dossier pédagogique pour la classe retraçant l'histoire du papier, sa fabrication, sa récupération et son recyclage. Etayé par des diapositives.

Guides pratique de l'ADEME

- Les déchets des ménages, n°3681
- Les déchets dangereux des ménages, n°3709
- Les déchets encombrants, n°3708

Expositions (voir ADEME)

- Les déchets, du tout à la rue à la collecte sélective
- Réduire mes déchets (ADEME-DDASS 45)
- La gestion des déchets ménagers
- Planète précieuse
- Triez c'est gagné !

D'accès et d'utilisation aisés, le glossaire des mille et un mots et abréviations de l'environnement et du développement durable constitue un premier pas vers un langage simple, à l'aide d'une approche systémique et pluridisciplinaire. Il apporte ainsi une connaissance transversale (air, eau, déchet, énergie, droit, risque, management) sur les réalités sociales, techniques, juridiques et économiques qui existent entre l'homme et son environnement.

S'adressant à un public large tel que les professionnels du secteur - notamment les chargés de mission en environnement, les responsables en développement durable - les étudiants, les responsables pédagogiques, et le grand public, cet ouvrage reprend toutes les informations pour mieux comprendre son environnement et son cadre de vie. ■

1 Kg de déchets par jour...

Chaque français produit plus d'1 Kg de déchets par jour soit près de 434 Kg par an !

Constat plutôt alarmant ; et si des efforts ne se font pas entre fabricants, élus et citoyens, ce chiffre risque de considérablement augmenter dans les années à venir. L'évolution des produits et le changement de nos modes de consommation expliquent, entre autres, cette augmentation.

Alors que faire ?

La collecte sélective, est une des principales solutions à cette problématique. Elle a été lancée à partir de 1992 par les collectivités, suite à une loi, et avec le soutien des sociétés *Eco-Emballages* et *Adelphé*. **Aujourd'hui plus de 37 millions de Français trient leurs emballages** pour qu'ils soient recyclés. Chaque année en France, ce sont plus de **40 millions de tonnes d'ordures ménagères** auxquelles il faut trouver une destination :

LES EMBALLAGES RECYCLABLES

Nos emballages en métal (aérosols, boîtes de conserves...) ; nos bouteilles et flacons en plastique ; nos emballages en papier/carton (journaux, boîtes de lessive...) et en verre (bouteilles...). Ils sont valorisés dans des usines de recyclage.

LES ORDURES MÉNAGÈRES

Tout ce qui est souillé ou mélangé, plus les emballages non recyclables comme les sacs plastiques ou les pots de yaourt. Ils sont incinérés et l'énergie dégagée peut ainsi permettre de produire de la chaleur ou de l'électricité.

LES DÉCHETS VERTS ET FERMENTESCIBLES

Les déchets de jardin ; les épluchures de légumes, certains restes de repas... Si on en a la possibilité on peut faire son propre compost dans son jardin ; sinon on peut amener ses déchets verts à la déchèterie.

LES DÉCHETS ENCOMBRANTS ET DANGEUREUX

Les vieux matelas, machines à laver... Piles ou batteries usagées, solvants... Il faut les déposer à la déchèterie puis ils sont acheminés vers des filières de traitement spécifiques.

LES MÉDICAMENTS

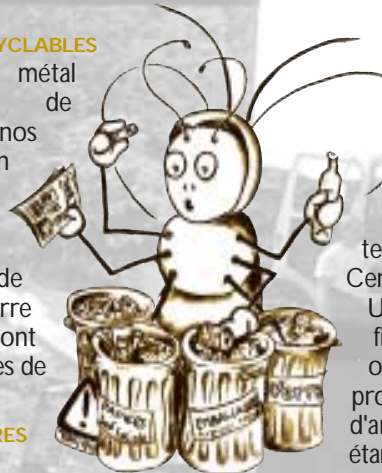
On les rapporte chez le pharmacien.

LES VÊTEMENTS, LES JOUETS, LE MOBILIER

Penser aux organisations caritatives (Secours populaire, Croix rouge...).

RECYCLEZ VOS ORDINATEURS

Quelques adresses pouvant être utiles si vous ne savez pas quoi faire de vos vieux ordinateurs :
www.cyberfreaks.org
www.actif-france.asso.fr
www.recup-informatique.com



En 2001 le recyclage représentait 10 % des modes d'élimination des déchets ménagers français.

Depuis le 1^{er} juillet 2002, les Centres d'enfouissement techniques (CET), devenus Centres de stockage des Déchets Ultimes permettent le stockage final des déchets ultimes. En fait, on enterre les déchets profondément, avec des couches d'argile par dessus, pour une étanchéité totale. Ces centres sont des Installations Classées pour la

Protection de l'Environnement (ICPE). En 2001, 14 227 600 tonnes de déchets ménagers ont été enfouies.

L'INCINÉRATION EN DIRECT !

A Val-Eco, une fois pesés, les camions déchargent les ordures ménagères dans une fosse de 4000m³ (30m de long, 12m de profondeur, 11m de large). Les déchets sont mélangés puis envoyés dans les fours (capacité de 5,5 tonnes à l'heure) à l'aide d'un grappin pouvant prendre 1 tonnes. Tout est

| CONTENU DE NOS POUBELLES | EN 2001, CELA REPRÉSENTAIT (en Tonnes) | POURCENTAGE RECYCLÉ... | MATIÈRE AYANT SERVI À PRODUIRE DE L'ÉNERGIE |
|--------------------------|--|------------------------|---|
| MÉTAUX | 740 000 | 52% | 1% |
| PAPIERS/CARTONS | 4 300 000 | 61% | 23% |
| PLASTIQUES | 1 800 000 | 14% | 33% |
| VERRES | 3 400 000 | 51% | 0% |

(Sources : ADEME)

Composition d'une poubelle sans tri

- (en pourcentage de la masse humide)
- 25 % de papier carton
- 29 % de déchets fermentescibles (ou biodéchets : épluchures, déchets de fruits...)
- 13 % de verre
- 10 % de fine (petits éléments)
- 11 % de plastique
- 5 % de déchets divers
- 4 % de métaux
- 3 % de textile

Petit lexique:

Compostage :
Procédé de traitement biologique de matières fermentescibles.

Décharge

Lieu aménagé pour le dépôt des déchets sur le sol ou leur enfouissement.

Déchets ultimes

voir page 3

piloté en temps réel d'une salle de commande par ordinateur. Cela permet entre autre d'optimiser toutes les opérations (vérifier la température des fours, le fonctionnement de l'ensemble des machines servant notamment à traiter les fumées). L'ordinateur permet à l'opérateur de pister les déchets seconde par seconde. Le pontier avec le godet qui peut prendre 1 tonne de déchets bâtit en permanence un mur afin d'alimenter les fours au fur et à mesure. Les chaudières récupèrent l'énergie calorifique produite par la combustion des déchets. L'eau circulant dans les tubes chauffés par la fumée se transforme en vapeur. Les 2 chaudières produisent 34 tonnes de vapeur à l'heure surchauffée à 360° sous 45 barres de pression. Enfin les fumées sont traitées en 3 étapes : les tours d'atomisation, les filtres à manches et les tours de lavages. La vérification de rejet dans l'air est aussi effectuée en temps réel. Aucun rejet liquide ne se fait.

INCINÉRATION OU DÉCHARGE ?

Environ 10% de déchets ménagers suivent une filière de recyclage. Que doit-on faire du reliquat ?

Les entreprises de l'incinération démontrent le caractère inoffensif des fumées rejetées en les comparant à celles émises par un véhicule. On a pu entendre aux assises nationales des déchets de La Baule les 9 et 10 septembre 2003 : "le démarrage d'une voiture = 1 mois de fonctionnement d'une usine d'incinération". Reste à savoir qui veut d'une usine dans son voisinage.

La mise en centre de stockage serait une solution transitoire en attendant de trouver un moyen de réduire et stabiliser les déchets. Une technologie (torche à plasma) permet de "vitrifier" les déchets pour les transformer en une forme de roche réutilisable en construction. Son prix est actuellement inabordable pour le contribuable. Sera-t-on capable, dans le futur, d'aller rechercher les déchets que l'on a enfouis pour les retraiter ? Qui paiera ? ■

Déchetterie ou déchèterie ?

Déchetterie n.f. (nom déposé) :
Centre ouvert au public pour le dépôt sélectif des déchets encombrants ou susceptibles d'être recyclés. (L'Académie écrit déchèterie.)

Source :
Le Petit Larousse illustré 2004

Ordures ménagères

Déchets issus de l'activité domestique quotidienne des ménages.

Recyclage

Mode de valorisation des déchets, notamment d'emballages, dans lequel les matériaux constitutifs sont extraits en vue de les utiliser comme matière première.

L'envol de la Luciole : L'Italie

Ouverture de l'Education à l'Environnement

Grandes structures nationales de l'Education à l'Environnement en Italie

- **INFEA.** Système dépendant du Ministère de l'Environnement (INformation, Formation et EE). Il conseille et finance partiellement des activités régionales.
- **APAT** (Agence pour la protection de l'environnement et les services techniques). L'APAT comprend un groupe de travail national pour la communication, l'information, la formation et l'éducation. Sa représentante régionale en Toscane, l'ARPAT agit sur les problématiques de l'eau, l'alimentation et les aliments, l'air, les champs magnétiques, l'épidémiologie environnementale, les OGM, le radon, l'amiante, les déchets, les risques industriels, le bruit et les vibrations et sur les problématiques phytosanitaires. L'ARPAT suit les principes de l'INFEA afin de promouvoir le développement durable, et applique les conseils et la stratégie de l'action 21. Elle développe, coordonne et anime une partie du réseau d'Education à l'Environnement toscan et réalise des animations et des projets.
- **WWF.** La plus ancienne organisation italienne pour la défense de la nature.
- **Legambiente.** Importante association active dans l'environnement, la défense de la santé, la sauvegarde du patrimoine artistique italien... au niveau national et local.
- **Italia Nostra.** Association pour la sauvegarde du patrimoine historique, artistique et naturel.
- **LIPU.** Ligue italienne pour la protection des oiseaux qui sensibilise à la protection des oiseaux et de leur habitat.

Liens entre les associations et les écoles

Les échanges entre écoles sur l'Education à l'Environnement se font par les réseaux tels que l'ARPAT, ou par des associations locales ou régionales, peu par échanges directs. Toutes les animations et activités effectuées dans les écoles doivent être présentées et validées par le Piano dell'Offerta Informativa qui est un instrument de gestion et de contrôle des supports d'information.

Liens entre les associations et l'Etat

Le lien Education à l'Environnement-Etat était plus développé lors de l'ancien gouvernement. Actuellement l'Etat laisse l'initiative aux administrations régionales, provinciales, communales et aux circonscriptions.

Quelques particularités de l'Education à l'Environnement en Italie

L'Education à l'Environnement inclut la nature, les déchets, mais également les problématiques sociales et culturelles, respectant ainsi la charte Fiuggi. Les associations sont très nombreuses à suivre les principes de cette charte et ceux de l'INFEA, ce qui donne une certaine unité à l'Education à l'Environnement. L'action de l'Education à l'Environnement tente de s'étendre pour atteindre un plus large public et quelques organismes commencent à développer l'Education à l'Environnement dans les entreprises.

Perspectives de développement de l'Education à l'Environnement en Italie

Le secteur est dynamique et le nombre d'organismes croît régulièrement, augmentant le nombre d'emploi. ■

Voici l'avis de Francesca Benassai, chargée d'animations et du développement de l'Education à l'Environnement à l'ARPAT :

"Le secteur de l'Education à l'Environnement est vaste et la société a besoin d'évoluer. Tout organisme, structure, qui favorise cette évolution ne pourra que se développer.

L'Education à l'Environnement ne doit pas seulement exister dans les écoles du système scolaire classique ou pour adultes, mais aussi auprès des entreprises privées et surtout publiques. Ces dernières doivent prendre en compte les exigences environnementales et ont besoin d'Education à l'Environnement pour faire comprendre l'importance de la protection de l'environnement à leurs employés." ■



Animations :

Exemples d'animations de l'ARPAT sur les déchets :

Enterrement de déchets et constatation de l'avancement de leur dégradation au fil de l'année.
Enquête par les enfants auprès d'un public ayant un vécu différent du leur (grands-parents, immigrés, etc.) pour savoir quels étaient leurs déchets et leur devenir.
Enquête dans la commune sur le positionnement et la quantité de bennes de tri sélectif.

Animation de l'ARPAT pour l'INFEA lors de la fête nationale de la géographie, niveau collège :

La nouvelle compagnie géographique toscane à la découverte de son territoire. Les élèves découvrent une zone urbaine puis une zone de campagne à travers les yeux d'une profession qu'ils simulent, seuls ou en petit groupe. Par exemple ils sont journalistes, biologistes, artistes, naturalistes, poètes, sensologues, déchetologues, architectes, etc... Ils utilisent leur imagination et les outils (grille d'informations à trouver, thermomètre, anciennes photos de la zone, etc...) mis à leur disposition selon leur profession pour analyser et décrire le territoire choisi. A la fin de cette enquête, ils se réunissent pour mettre en commun les informations qui s'opposent ou se complètent, et dressent la carte géographique de la société florentine. Cette animation peut être reliée à beaucoup de matières scolaires.

Quelques adresses

| | |
|--|---|
| ARPAT Via Porpora, 22 50144 Firenze Italia | WWF Sezione Di Pisa Largo Marchesi Concelto 156124 Pisa (PI) Italia |
|--|---|

Libre cours...

Coups de gueule

Une profonde réflexion sur l'avenir écologique de notre planète

Il y a quelques semaines, l'hebdomadaire *Télérama* (n°2808) titrait en couverture "[...] Climat : tout ce que vous ne préférez pas savoir". Et bien, ces quelques mois qui nous séparent de ce mois d'août caniculaire nous prouvent qu'effectivement nous ne souhaitons rien savoir de ce que les climatologues nous promettent à très court terme. A-t-on aperçu une campagne gouvernementale pour le développement d'autres moyens de transport, pour une utilisation raisonnée du chauffage à l'approche de l'hiver ? Suffit-il de créer une fondation pour favoriser l'émergence de projets destinés à mettre en valeur notre environnement ou ne s'agit-il que d'offrir des gages de respectabilité à des consommateurs, malgré tout désireux de "tracer" leurs consommations ? Ce que remet en cause l'évolution du climat, ce sont les choix économiques depuis la révolution industrielle jusqu'à nos modes de vie démesurément consommateurs d'énergie. Comme le souligne Pierre Rabhi (*Télérama* n°2809), pionnier de l'agro-écologie : "La croissance est un dogme irréaliste et dangereux qui suppose que l'on puisse s'enrichir et accumuler indéfiniment sur une planète aux ressources limitées". Dès lors que sommes-nous prêts à abandonner de nos modes de vie afin d'envisager pour certains un développement durable, pour d'autres une décroissance soutenable ? Il est de la responsabilité des pouvoirs publics, des associations et du simple citoyen d'organiser ce débat en posant les forces et les limites de ces modèles qui ont le mérite de proposer une alternative à l'idéologie dominante.

Frédéric Pinaud

Faites des Sciences !

Les médias nous parlent régulièrement du manque de vocations de chercheurs. Depuis 8 ans, l'Education Nationale a pris conscience d'un déficit dans l'enseignement des sciences à l'école. Réaction de l'institution: Faites des sciences ! Facile à dire ! Mais, d'une part de nombreux enseignants se trouvent démunis vis à vis des contenus, mais en plus nous entendons souvent dire qu'ils n'ont pas le temps de faire des sciences. Il faut boucler le fameux programme en maths et en français. Elles font pourtant pleinement partie du programme. Voici venu le temps de "La main à la pâte" : découverte ! Pour que les enfants comprennent, il faut qu'ils manipulent, observent et ne se contentent plus de regarder ou, au pire, écouter l'enseignant "sortir sa science" ! Soyons honnêtes, l'institution se donne une partie des moyens nécessaires : les

inspections de circonscriptions se dotent de mallettes "physique", "eau", "électricité", ... qui permettent aux écoles de travailler efficacement. Des stages de formation continue sont également proposés dans le domaine de l'enseignement des sciences. Mais pour ce qui concerne l'environnement ? Ben dame ! Pour découvrir, comprendre, s'approprier un milieu naturel, il faut SORTIR, ALLER SUR LE TERRAIN ! Avez-vous essayé de constituer un dossier pour une classe de découverte ? Bon courage à tous ! Les prix des transports ? Le Louroux-Loches, 20 km : 106 €. Alors Le Louroux-Bréhémont (un autre milieu aquatique, différent de notre étang)... Devinez le prix ! Et puis, si le maître ou la maîtresse a des compétences pour amener sa classe à étudier l'environnement, tant mieux ! Sinon, bien sûr nous pouvons faire appel à des partenaires. Mais ceux-ci, légitimement se font rémunérer. Et là, sauf exception genre "Mille défis pour ma planète" commence la course à la subvention... Conclusion provisoire : enseignants, formez-vous, préparez des projets pour amener vos élèves à mieux comprendre l'environnement, éduquez les éco-citoyens de demain. Mais pour les moyens financiers, DEBROUILLEZ-VOUS !

Eric Peyroux
Instituteur à l'Ecole Louis Blanchard - Le Louroux

Associations / Collectivités, même combat !

Je suis emploi-jeune dans une grande collectivité, et ma fonction consiste à intervenir dans toutes structures, afin de sensibiliser le public à la problématique des déchets. En effet, je travaille dans une grosse agglomération; le tissu associatif est aussi important et bien présent... et c'est "tant mieux" ! Seulement, je me suis aperçue au fil des manifestations et des événements, que cette cohabitation n'était pas toujours bien vue. A plusieurs reprises, notre présence n'était pas souhaitée, et sujette à des mauvais regards... Très souvent, on nous attaque, sous prétexte que l'on travaille pour une collectivité. Je trouve cette idée un peu réductrice. Il est vrai que les objectifs qu'on nous donne sont loin de la pédagogie de l'Education à l'Environnement (EE). Dans mon cas, je suis autonome dans la mise en place de mes animations. Je ne comprends pas pourquoi certains se permettent de juger notre travail sans même faire la démarche de connaître nos méthodes, qui sont sûrement les mêmes que les leurs ! Je trouve dommage ce genre de comportements enfoncés dans les préjugés, c'est un manque de tolérance. On nous considère comme des concurrents. Je ne pensais pas que, même chez les acteurs de l'EE, certains pourraient oublier que dans "éco-citoyen" ... il y a CITOYEN !

Sandy Goll

Quand une page se tourne...

Envoyez-nous vos contribution pour les prochains numéros :
eric.samson@grainecentre.org

On peut dire que depuis quelques mois, la situation des associations de protection de la nature n'est pas des plus réjouissantes. Chacun d'entre nous connaît quelqu'un qui travaille dans une telle association. Mais que se passe-t-il lorsqu'on est directement touché ? Travaillant depuis plus de quatre ans à la Fédération des clubs CPN (Connaître et Protéger la Nature), j'ai pu faire connaître les CPN, créer des clubs, développer des projets et partager ma passion pour la nature avec d'autres structures régionales et nationales. La conjoncture actuelle que tout le monde connaît m'a déjà fait perdre quelques collègues au sein de la FCPN, qui ont dû être licenciés récemment. Il faut également prendre en compte les choix personnels de chacun dans cette histoire... Et il semblerait que mon tour arrivera bientôt... Mais personne n'est irremplaçable et quelques soient la structure et l'individu, quand une page se tourne, c'est aussi une nouvelle qui apparaît ! Alors, l'essentiel n'est-il pas de continuer à agir, différemment peut-être, pour l'environnement ?

Renée Gaivrot
FCPN (Réseau Centre)

Coup de pouce

L'Age de Faire, un journal à venir
Ecologie, citoyenneté et solidarité internationale sont des remèdes aux multiples maux dont souffre notre planète. Pourquoi sont-elles si mal connues du grand public ?



Nous nous accommodons d'une situation intolérable, véritable injure à la démocratie : l'argent et les puissants ont la mainmise sur la quasi totalité de la grande presse où, en toute légalité, il travestissent l'information au mieux de leurs propres intérêts. La désinformation est là, subtile, efficace, philtre soporifique pour le peuple, venin indolore pour la démocratie. Que faire ? L'ÂGE DE FAIRE, journal papier national et mensuel, INDEPENDANT et ciblé GRAND PUBLIC sera un bon contre poison. Il recherche son parrainage pour sortir à cent mille exemplaires. Présenter le projet, recueillir vos remarques et nous l'espérons votre adhésion, sont les raisons d'être du site :

<http://www.lagedefaire.org>
Alain Duez

Vous avez été nombreux à réagir à l'article de la Fédération Régionales des Chasseurs. La rédaction a pris note de vos observations avec intérêt mais tient à réaffirmer sa volonté de pouvoir donner la parole à tous les acteurs qui souhaitent s'exprimer sur des sujets d'éducation à l'environnement. ■








La rédaction

Quiz de la Luciole

LE TRI FAIT-IL PARTI DE NOTRE VIE ?

A l'aide des définitions, des rébus et des dessins qui vous sont présentés ci-dessous, retrouvez les mots cachés et replacez les dans la grille.

Une fois la grille remplie, replacer les lettres numérotées dans les trous de la phrase à reconstituer, vous y découvrirez les deux mots d'ordre qui nous permettrons de conclure ce deuxième numéro de la Luciole.

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
|---|---|---|---|---|---|----|----|---|---|--|---|----|
| A | | | |  | | | | | 7 | | | 1 |
| B | | |  | | | | | | | | | |
| C |  | | 2 | | | | | | | | | |
| D | | | | | | | | | | | | |
| E | | | | | | | | 6 | 3 | |  | |
| F | 4 | | | | | | | | | | | |
| G | | | |  | | 8 | | | | | | |
| H | | | | | | | | | | | 9 | |
| I | | | | | | 11 | 10 | | | 5 |  | |
| J | | | | | | | | | |  | | |
| K | | | 12 | | | | | | | | | |

Ligne verticale 1

C'est le nom d'un organisme public qui se préoccupe des problématiques environnementales et de la maîtrise de l'énergie. Vous pouvez d'ailleurs le contacter pour toutes informations concernant les déchets, les énergies renouvelables, l'air, les transports, l'effet de serre etc... au 22 rue Alsace Lorraine - 45000 Orléans.

Ligne verticale 3

Action qui consiste à récolter des matériaux afin de les réutiliser.

Ligne verticale 10

Grand récipient qui se destine à recevoir ce que vous devez trouver à la ligne G.

Ligne horizontale A

Synonyme de ramassage, je suis également une étape indispensable dans la seconde vie que peuvent avoir certains déchets.

Ligne horizontale E

Mon premier est un fourreau en métal piqueté à l'extérieur, mon second est un lieu destiné à la vinification et/ou à la conservation des vins et des eaux de vie, mon troisième consiste en la mise en ordre d'un ensemble d'informations en vue de leur traitement, dans le domaine informatique, et mon tout s'apparente à une usine de dépôt sélectif des encombrants, susceptibles d'être recyclés.

Ligne horizontale G

Je suis mon premier et mon second de mon tout de E au pluriel.

Ligne horizontale I

Mon premier est une vallée très large, mon second est le nom d'un liquide très précieux, source de vie, mon troisième est le nom donné à une petite brise subite et passagère, et mon tout est un verbe d'action du premier groupe qui permet de redonner vie à des matériaux dont on ne se sert plus.

Phrase à reconstituer

Nous voilà déjà en fin de lecture de la Luciole du Centre consacrée aux déchets.

On vous l'accorde, ce n'est pas facile de 1 2 3 4 5 les informations, mais pourtant il s'agit de retenir l'essentiel.

Désormais un constat s'impose il nous faut 6 7 8 9 10 11 12 le volume de nos emballages non recyclables.

Sommes nous prêts à faire ces efforts ?

Solution en page 10 de cette Luciole

Prochain numéro sur

"La Forêt et l'Éducation à l'Environnement"

Pour le recevoir ou pour y participer, contactez-nous au 02 54 94 62 80 ou complétez gratuitement le bulletin sur le site www.grainecentre.org

Ce numéro a été réalisé grâce au concours financier du Conseil Régional du Centre, de la DIREN Centre, de l'ADEME Centre et de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.



La Luciole du Centre - Revue régionale d'éducation à l'environnement est éditée par le **GRAINE Centre**.

Elle a pour but de mettre en relation les acteurs de l'éducation à l'environnement de la région Centre. Publication semestrielle gratuite

Directeur de publication : Nicolas Gagnon

Coordination : Eric Samson
(eric.samson@grainecentre.org)

Groupe de Pilotage : Alain Amiot, Sylvain Devillard, Marie Jo Durand, Nicolas Gagnon, Sophie Legland, Annie Mandion, Laurent Mary, Eric Samson

Comité de rédaction : Patrice Devineau, Bertrand Deshayes, Fabienne Figeac, Nicolas Gagnon, Sandy Goll, Julien Labbé, Sophie Legland, Cora Line Mary,

Laurent Mary, Solange Matheron, Cyril Maurer, Frédéric Pinaud, Eric Samson

Comité de relecture : Bertrand Deshayes, Jean Pierre Genet, Solange Matheron, Annie Mandion, Pascale Richard, Eric Samson

Dossier "Les Déchets, n'en jetons plus" :

Alain Amiot, Nicolas Gagnon, Sandy Goll, Sophie Legland
Et la participation de : Madame Bailleul, Eric Beaugendre, Francesca Benassai, Hervé Boivin, Anne Bongolo Berre, Alain Boudard, Chantale Bourroche, Madame Bruchet, Alain Duez, Renée Gaivort, Laurent Germain, Véronique Lapostolle, Annie Mandion, Caroline Marek, Jean Marie Pelt, Eric Peyrous, Alain Rey, Virginie Sébille

Illustration Luciole : Laurent Mary

Impression : CLP - Saran (45)

Papier 100% recyclé sans chlore

Conception - Design : GRAINE Centre

Le contenu des articles n'engage que leurs auteurs.

Toute reproduction du contenu de La Luciole du Centre est autorisée voire vivement encouragée à condition de préciser la source et l'auteur et d'envoyer un exemplaire du document au GRAINE Centre.

GRAINE Centre

Domaine de Villemorant - Ecoparc - 41210 Neung sur Beuvron

Tel : 02 54 94 62 80 - Fax : 02 54 94 62 81

Email : info@grainecentre.org - www.grainecentre.org